

Projet d'établissement 2024 - 2028

- Centre Hospitalier de Bergerac
- Centre Hospitalier de Belves
- EHPAD/Foyer de vie Les Clauds de Laly
de Villefranche du Périgord



SOMMAIRE

Les établissements de la direction commune	p. 06
Comment le projet d'établissement a-t-il été construit ?	p. 07
Synthèse du diagnostic territorial	p. 08
Les valeurs portées par nos établissements	p. 09
Développer et consolider une offre de santé de qualité au service des patients et résidents du territoire	p. 11
Défi 1 : l'hôpital acteur majeur de la prévention et de la santé publique	p. 12
Défi 2 : consolider et développer les activités de soins des établissements	p. 14
Défi 3 : œuvrer ensemble pour l'amélioration continue de la sécurité des soins et de l'expérience patient/résident	p. 17
Construire la force de nos organisations sur les partenariats et les coopérations	p. 19
Défi 1 : coordonner les parcours patients sur les territoires de la direction commune	p. 20
Défi 2 : consolider et approfondir les filières de soins en Dordogne par la mise en œuvre du projet médico-soignant de territoire 2024-2028	p. 22
Défi 3 : connaître nos territoires et être connu/reconnu d'eux	p. 24
Accélérer la transition vers des établissements socialement et écologiquement attractifs	p. 27
Défi 1 : améliorer la qualité de vie au travail et le sentiment d'appartenance	p. 28
Défi 2 : porter une démarche développement durable affirmée et positive	p. 30
Défi 3 : dynamiser la gouvernance en impliquant tous les acteurs hospitaliers	p. 32

ÉDITORIAUX



Mathieu LABAT

Directeur

Notre nouveau projet d'établissement est un beau travail collectif qui formalise les ambitions et les défis des établissements de la Direction commune pour les quatre années à venir.

Nous avons souhaité un projet intégré entre Bergerac, Belvès et Villefranche du Périgord afin de faire ressortir les complémentarités possibles entre ces structures ainsi que les actions à mettre en commun. Aussi ce sont plus de 400 professionnels, usagers et partenaires qui ont œuvré pendant presque un an afin de définir les priorités pour l'avenir, et je souhaite ici les en remercier, tant il est important que ceux qui font nos établissements au quotidien puissent s'exprimer sur leur devenir.

Cette méthode participative a donné vie à un projet ambitieux et profondément humain.

Ambitieux d'abord car il se donne comme principal objectif de consolider et développer l'offre de santé en quantité et en qualité, dans des territoires où les difficultés peuvent parfois se cumuler. Nous souhaitons pourtant relever le défi et nous pensons qu'il est possible d'y parvenir en innovant, en coopérant, en travaillant sur notre impact écologique et sociétal, sur notre attractivité.

Profondément humain ensuite car c'est ce qui fait l'essence même des métiers du soin et de l'accompagnement. C'est l'une des valeurs, avec celle de la proximité, que souhaitent le plus porter nos professionnels, et par lesquelles nos partenaires et usagers nous distinguent des autres. Sur ces cinq prochaines années, nous cultiverons ces valeurs et les porterons au plus haut.

A nous tous désormais de faire vivre et de mettre en œuvre ce projet d'établissement, avec humilité devant l'ampleur des défis, mais avec détermination et confiance dans notre capacité à les relever ensemble.



Dr Joëlle FACH

Présidente de la Commission Médicale d'Établissement du centre hospitalier de Bergerac

Dr Pascal BELLEVALLEE

Président de la Commission Médicale d'Établissement du centre hospitalier de Belvès



Fruit d'une démarche qui a largement associé tous les acteurs des trois établissements de la Direction commune, ce nouveau projet d'établissement se concentre avant tout sur le renforcement et la diversification des activités médico-soignantes sur nos territoires, et sur l'amélioration constante de la qualité des prises en charge au bénéfice de nos patients.

En mettant également en priorité les synergies et la facilitation des parcours de nos patients entre les établissements du territoire, ce projet opère également un choix en phase avec les exigences d'aujourd'hui et de demain.

Ce projet doit être l'opportunité de créer une dynamique et un nouveau cycle de modernisation qui entraîne avec lui les communautés médicales et hospitalières de nos établissements.



Jonathan PRIOLEAUD

Président du Conseil de Surveillance
du centre hospitalier de Bergerac

Christian LEOTHIER

Président du Conseil de Surveillance
du centre hospitalier de Belvès



Claude BRONDEL

Président du Conseil d'administration
de l'EHPAD/foyer de vie «Les Clauds
de Laly»

À l'issue d'un remarquable travail d'équipe qui a associé très largement les acteurs de la santé en Bergeracois, Belvésois, et territoire de Villefranche du Périgord, la Direction commune s'est dotée d'une feuille de route pour les cinq années à venir.

Ce projet plein d'ambition a le grand mérite de fixer un cap clair et lisible pour les professionnels qui font l'hôpital et les structures d'accompagnement, et nous sommes convaincus qu'ils relèveront le défi, comme ils l'ont fait à de nombreuses reprises ces dernières années.

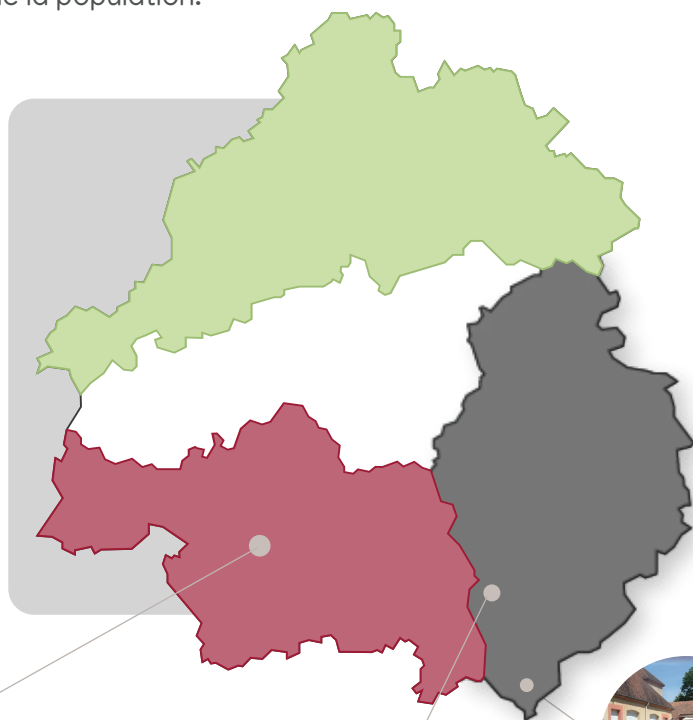
Ce projet constitue également, tant par sa méthode que par son contenu, un témoignage de dynamisme et d'attractivité qui favorisera à n'en pas douter des recrutements nombreux de nouveaux hospitaliers dans les années à venir, préoccupation majeure de nos concitoyens.

Bravo à la communauté hospitalière pour cet accomplissement, vous pouvez compter sur les conseils de surveillance/administration et sur les élus du territoire pour vous accompagner dans la réussite de toutes ces belles actions !

LES ÉTABLISSEMENTS DE LA DIRECTION COMMUNE

Bien positionnés sur le territoire du Sud Dordogne, les trois établissements de la Direction commune (CH Samuel Pozzi de Bergerac, CH de Belvès et EHPAD/Foyer de Vie de Villefranche du Périgord) développent des offres de santé complémentaires en réponse aux besoins de la population.

La convention de Direction commune signée en 2015 a permis de mettre en place une dynamique de projets communs et de mutualisation des fonctions supports que le projet d'établissement 2024–2028 se propose de prolonger.



Le Centre Hospitalier Samuel Pozzi de Bergerac

Etablissement de référence de l'ensemble du grand Bergeracois, le CH Samuel Pozzi propose une offre de soins complète en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO), ainsi qu'une offre médico-sociale fournie avec 110 places d'EHPAD, 50 d'Unité de Soins de Longue Durée (USLD), et 66 places de SSIAD.

L'établissement emploie plus de 850 professionnels dont plus de 70 médecins et internes.



Le Centre Hospitalier de Belvès

Labellisé hôpital de proximité en 2022, le CH de Belvès propose un pôle sanitaire doté de 10 lits de médecine et de 25 lits de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR). Il comprend également un important secteur médico-social avec 59 places d'EHPAD dont 4 lits d'hébergement temporaire et 1 lit d'hébergement d'urgence, 60 places de SSIAD, ainsi que 41 places en résidence autonomie. L'établissement emploie plus de 150 professionnels.



L'EHPAD/Foyer de Vie "Les Clauds de Laly" de Villefranche du Périgord

Situé à Villefranche du Périgord, l'établissement propose 45 places d'hébergement en EHPAD et 20 places en Foyer de Vie pour Adultes en situation de Handicap.

Il emploie 45 professionnels de l'accompagnement des résidents.

COMMENT LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT A-T-IL ÉTÉ CONSTRUIT ?

Fruit d'une démarche volontairement innovante et participative, le projet d'établissement 2024-2028 a rassemblé des professionnels et partenaires d'horizons divers et de sites différents afin d'établir une feuille de route unique. Le comité de pilotage a souhaité avoir une large participation des professionnels de terrain à la démarche, ce qui s'est traduit par la réalisation d'un SWOT (Forces Faiblesses Menaces Opportunités) dans chaque service de chaque établissement de la Direction Commune.

Chiffres clés

- 1 comité de pilotage
- 9 diagnostics internes réalisés
- 5 questionnaires externes
- 3 groupes de travail
- 12 mois d'élaboration
- 500 professionnels mobilisés

Le comité de pilotage

Composé de la gouvernance des établissements (Directions, CME, chefs et cadres de pôles) d'un représentant des usagers ainsi que de fonctions supports stratégiques (DIM, contrôle de gestion), il a piloté la démarche projet depuis juin 2023.



Le diagnostic stratégique

Dans la suite de la réalisation du bilan du précédent projet 2018-2022, un diagnostic territorial des parts d'activités des CH et des taux de fuite des patients hors territoire de proximité a été réalisé.



D'autre part, des données générales de santé et épidémiologiques des territoires ont été recueillies et synthétisées.

Les questionnaires

Afin de recueillir les avis et suggestions du plus grand nombre au sujet de l'avenir des établissements, des questionnaires ont été élaborés et soumis aux patients/résidents, aux agents ainsi qu'aux professionnels de ville et partenaires institutionnels des établissements.

Ces retours précieux ont enrichi les réflexions des groupes de travail.



Les groupes de travail

Des groupes de travail ont été organisés sur les 3 grandes ambitions du projet d'établissement, ouverts à tous les professionnels, aux partenaires extérieurs ainsi qu'aux représentants des usagers.



12 mois d'élaboration

Au total, la démarche d'élaboration de ce Projet d'Etablissement a duré près de 12 mois et aura mobilisé plus de 500 professionnels et partenaires des établissements de la Direction commune.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

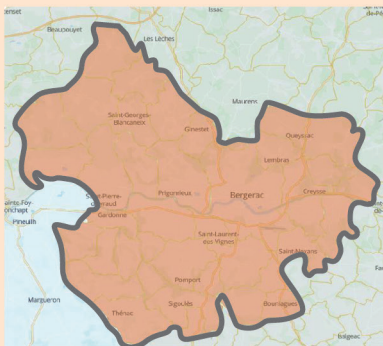
Le projet d'établissement permet de se projeter sur les 5 prochaines années sur l'ensemble des activités de la direction commune. Pour pouvoir définir un plan d'actions pertinent, une analyse sur l'activité du centre hospitalier de Bergerac et sur son territoire a été réalisée.

Sources de l'enquête : « Hospi-Diag », « ScanSanté », outils internes du CH de Bergerac, « rezone CPTS » et « profil régional CPTS ».

Portrait du territoire bergeracois

38 communes

60 604 personnes



22,7% des habitants ont 70 ans et plus (19,4% en Nouvelle-Aquitaine)

24,3% des habitants sont en Accompagnement Longue Durée (ALD) (22,4% en Nouvelle-Aquitaine)

44,4% des patients sont fragiles : en ALD ou âgés de 70 ans et plus en situation précaire (CMUc / C2S / ACS) (38,8% en Nouvelle-Aquitaine)

15,7% des plus de 16 ans sont sans médecin traitant (10,5% en Nouvelle-Aquitaine)



Analyse de l'activité de l'hôpital de Bergerac



Demande globale des soins hospitaliers en diminution de -1% depuis 2017.

-1%

+4%

15 710 séjours à l'hôpital de Bergerac en 2021

15 084 séjours en 2017



Augmentation de l'activité ambulatoire



Diminution des hospitalisations complètes

Augmentation du nombre de séjours hospitaliers de 4% en 2021 à l'hôpital de Bergerac. Progression importante de l'activité ambulatoire et des séances au détriment des hospitalisations complètes, reflet de la tendance nationale de séjours hospitaliers de plus en plus courts.

Part de l'activité du CH de Bergerac par rapport aux autres établissements du territoire :



70,8% Obstétrique

67,6% Nouveau-nés et période périnatale



52,4% Pneumologie



47,6% Maladies infectieuses (dont VIH)



45,8% Cardio-vasculaire (hors cathétérismes vasculaires)

LES VALEURS PORTÉES PAR NOS ÉTABLISSEMENTS

Accessibilité
À taille humaine
Écologie Modernité
Fierté Qualité
Équipe

Passion

Communauté Soins
Proximité
Engagement Collaboration
Dynamisme Évolution

Des valeurs identifiées par nos professionnels

Dans le cadre de notre projet d'établissement, nous avons entrepris une démarche de définition des valeurs fondamentales que nous souhaitons promouvoir au sein de notre direction commune. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de renforcer notre marque employeur et de créer un environnement de travail qui reflète les aspirations et les convictions de nos professionnels.

Qu'est-ce que la marque employeur ?

La marque employeur se définit comme l'ensemble des perceptions et des images associées à une organisation en tant qu'employeur, à la fois en interne, auprès des employés actuels, et en externe, auprès des candidats potentiels. Elle vise à créer une image authentique et attractive de l'organisation, afin de fidéliser les talents, attirer de nouveaux candidats et renforcer l'engagement des employés.

Une consultation des professionnels afin de dégager des axes de réflexion et d'action de notre politique RH

En impliquant directement les professionnels dans la définition des valeurs, nous avons souhaité construire une identité forte et authentique, fondée sur un sentiment d'appartenance. Les résultats de ce questionnaire ont permis d'identifier des valeurs communes piliers : proximité, équipe, communauté, passion, soins, à taille humaine, accessibilité, qualité, engagement, fierté, collaboration, dynamisme, évolution, modernité, écologie.

AMBITION N°1

DÉVELOPPER ET CONSOLIDER UNE OFFRE DE SANTÉ DE QUALITÉ AU SERVICE DES PATIENTS ET RÉSIDENTS DU TERRITOIRE



DÉFI 1

L'HÔPITAL ACTEUR MAJEUR DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE

DÉFI 2

CONSOLIDER ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS

DÉFI 3

ŒUVRER ENSEMBLE POUR L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA SÉCURITÉ DES SOINS ET DE L'EXPÉRIENCE PATIENT/RÉSIDENT

AMBITION 1

Développer et consolider une offre de santé de qualité au service des patients et résidents du territoire

Déf 1

Les enjeux

- Démontrer le caractère probant des actions
- Cibler les publics prioritaires
- Massifier la diffusion des actions sur ces publics
- Maintenir voire augmenter le financement des actions
- Diminuer la prévalence des pathologies ciblées

Méthode de suivi

Au sein du Comité de pilotage Santé Publique, suivi du taux d'actions probantes, du niveau de financement des actions, du nombre d'actions faites en partenariat avec d'autres structures, de la diffusion des actions dans les médias ou sur les réseaux sociaux, etc.

L'HÔPITAL ACTEUR MAJEUR DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE

De nombreux rapports l'ont abondamment démontré, malgré des progrès significatifs ces dernières années, la France reste en retrait de ses voisins sur le déploiement et l'efficacité de son système de prévention.

Dans un contexte de forte hausse des maladies chroniques et de difficultés de démographie médicale, l'importance du maintien en bonne santé de la population n'a jamais été aussi cruciale.



OBJECTIF 1 : Faire de nos établissements des promoteurs de santé publique

Étape 1 : Diffuser la culture de prévention

- Action 1 : Mener des actions de sensibilisation des professionnels
- Action 2 : Encourager la participation de nos professionnels de santé aux actions de prévention, notamment par l'identification de référents
- Action 3 : Intégrer et valoriser des actions de prévention dans les projets de pôles/services

Étape 2 : Développer nos actions en lien avec les autres acteurs du territoire

- Action 1 : Contribuer à renforcer la cohérence de la politique prévention santé publique du GHT 24
- Action 2 : En local, multiplier les actions en partenariat avec les acteurs des territoires (CPTS, collectivités territoriales, etc.)



OBJECTIF 2 : Cibler les publics et les outils pour améliorer l'efficacité des actions de santé publique

Étape 1 : Mener une réflexion sur les actions et outils pour renforcer leur impact

- Action 1 : Faire rapidement progresser le taux d'actions probantes au sens de l'ARS
- Action 2 : Se questionner sur les outils et les lieux les plus pertinents pour mener nos actions

Étape 2 : Agir sur des publics prioritaires pour concentrer l'efficacité des actions

- Action 1 : Proposer un bilan de santé itinérant pour les jeunes et les populations précaires dans le cadre d'un «aller vers»
- Action 2 : Renforcer la prévention de la perte d'autonomie et des troubles cognitifs (ex : à Belves, création d'une équipe mobile pour la prévention de la dénutrition (personnes âgées)
- Action 3 : Renforcer les actions de promotion du dépistage des cancers, des vaccinations et la surveillance anti-parasitaire (moustique tigre en particulier)



OBJECTIF 3 : Conforter la place de l'Éducation Thérapeutique en coordination avec le GHT Dordogne

Étape 1 : Consolider et développer les programmes existants

- **Action 1 :** Revisiter le cadrage et la gouvernance de l'ETP pour la replacer à un niveau stratégique
- **Action 2 :** Renforcer la fréquentation et l'efficacité des programmes
- **Action 3 :** S'appuyer sur la coordination ETP GHT 24 pour améliorer les outils voire développer de nouveaux programmes

Étape 2 : Faire des programmes ETP des espaces d'innovation et de participation

- **Action 1 :** Faire évoluer les outils en utilisant les objets et exercices connectés
- **Action 2 :** Identifier et intégrer des patients en tant que formateurs et/ou intervenants

ZOOM SUR

COORDINATION PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ EN DIRECTION COMMUNE

Comme l'a illustrée l'action commune Bergerac-Belvès de prévention promotion de la santé lors du passage de la flamme olympique à Bergerac le 22 mai 2024 (photo), les deux établissements regroupent de plus en plus souvent leurs

forces afin de maximiser leur impact sur les populations ciblées. En effet la mutualisation des actions, outre qu'elle favorise les partages de pratiques entre les professionnels de prévention des deux établissements, permet d'augmenter sensiblement le nombre de personnes touchées par les actions ainsi que leur couverture médias et réseaux sociaux. Il s'agit par conséquent d'un axe de progrès important pour les années à venir.



Stands santé lors du village olympique

AMBITION 1

Développer et consolider une offre de santé de qualité au service des patients et résidents du territoire

Déf 2

Les enjeux

- Mieux répondre au besoin de soins de la population
- Construire des projets médicaux-soignants percutants pour attirer les spécialistes
- Etre un véritable recours pour la médecine de ville
- Donner des perspectives avec un nouveau schéma directeur immobilier

Méthode de suivi

- Evaluation 360° à réaliser sur tous les projets de création/renforcement d'activités.
- Suivi au sein du Comité de pilotage Projet d'Établissement qui restera actif au delà de sa validation pour suivre la bonne mise en oeuvre.

CONSOLIDER ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS

Le diagnostic territorial réalisé en amont de ce projet d'établissement fait ressortir un fait saillant : les patients de nos territoires se font encore soigner à l'extérieur alors qu'une offre existe.

L'objectif de développer les activités est donc plus important que jamais, malgré le contexte de démographie médicale défavorable appelé à se prolonger sur la durée de ce projet.



OBJECTIF 1 : Mettre en œuvre le pôle chirurgical du Bergeracois

Étape 1 : Mettre en œuvre à partir de 2025 le Groupement de Coopération Sanitaire

- **Action 1** : Etablir dès 2025 l'ensemble des documents nécessaires (Règlement Intérieur, révision protocole accord 2020, etc.)
- **Action 2** : Réussir la mutualisation des fonctions supports (Cuisine, Stérilisation, Blanchisserie, etc.)
- **Action 3** : Expérimenter la participation des libéraux à la PDSES en chirurgie orthopédique, puis ouvrir sur d'autres disciplines

Étape 2 : Préparer et mettre en œuvre le regroupement définitif des activités de chirurgie en 2027

- **Action 1** : Suivre le programme de travaux et le plan d'équipement et s'assurer du respect des délais
- **Action 2** : Réussir la transformation des soins continus en soins intensifs dérogatoires
- **Action 3** : Préparer et mettre en œuvre l'intégration des équipes soignantes dans le GCS
- **Action 4** : Poursuivre le développement des activités de chirurgie (orthopédie, digestif, bariatrique, gynécologique, ophtalmo, etc.) et en attirer de nouvelles (odontologie, SOS mains, 3e EML par exemple)



OBJECTIF 2 : Renforcer les activités de médecine et de gériatrie

Étape 1 : Poursuivre le développement des activités de médecine polyvalente et de spécialités

- **Action 1** : A Bergerac, conforter l'activité d'hospitalisation conventionnelle et développer encore l'ambulatoire (HDJ, Hôpital de semaine)
- **Action 2** : A Belvès, améliorer les taux d'occupation/DMS du pôle sanitaire et réussir les projets d'HDJ
- **Action 3** : Soutenir les projets de la rhumatologie, spécialité de recours en Dordogne
- **Action 4** : Porter un projet de développement de la cardiologie (consultations, IPA, HDJ, locaux)
- **Action 5** : Œuvrer à renforcer l'offre de spécialités médicales (endocrino, pneumo, dermato, neuro, etc.)

Étape 2 : Consolider les activités de gériatrie et soins palliatifs

- **Action 1** : Conforter les effectifs médicaux pour relancer l'activité du Court Séjour Gériatrique et compléter la filière à Bergerac (bilan en HDJ, activité d'orthogériatrie en lien avec le pôle chirurgical du bergeracois, etc.)
- **Action 2** : VDP : Continuer d'œuvrer pour faire reconnaître la spécificité psychogériatrique de Villefranche.
- **Action 3** : Postuler à nouveau pour l'ouverture d'un PASA à l'EHPAD de Bergerac et à Belves et unité sécurisée à Belves et Bergerac
- **Action 4** : Développer le «aller vers» en gériatrie (EMOG à renforcer, équipe sur le modèle de Pilot'Age dans le 64, ...)
- **Action 5** : Promouvoir la prise en charge en soins palliatifs, bien en amont de la fin de vie.

Étape 3 : Elaborer et promouvoir un schéma directeur immobilier à horizon 2030

- **Action 1** : A Bergerac, reprendre le SDI 2022 en tenant compte de la réforme à venir des USLD et de l'élargissement du foncier
- **Action 2** : A Bergerac, organiser un grand secteur de consultations externes à la faveur des travaux d'extension du CH
- **Action 3** : A Belvès, mener à bien le projet d'humanisation de l'EHPAD
- **Action 4** : A Villefranche du Périgord, mener une réflexion sur les aménagements immobiliers nécessaires
- **Action 5** : A Bergerac, chercher une solution immobilière pour un nouvelle «maison des internes» en lien avec les collectivités territoriales



OBJECTIF 3 : Libérer le temps médical et soignant pour soutenir l'offre de soins

Étape 1 : Investir résolument dans la pratique avancée infirmière et les délégations de tâches

- **Action 1** : Développer les délégations de tâches à chaque opportunité (imagerie, urgences, autres) et investir dans des dispositifs innovants (radiologie mobile)
- **Action 2** : Recenser les secteurs dans lesquels un recrutement IPA aurait une plus-value et faire les évaluations nécessaires (maladies chroniques, urgences, oncologie, etc.)

Étape 2 : Consolider et renforcer la logique client/fournisseur des fonctions supports au service des soignants

- **Action 1** : Consolider l'équipe logistique hospitalière et mener une réflexion pour élargir ses missions
- **Action 2** : Réorganiser la fonction transports de biens en centralisant sa gestion
- **Action 3** : Exiger une haute qualité de prestation des services supports (techniques, médico-techniques, administratifs) en mettant en oeuvre et en suivant des questionnaires de satisfaction à destination des services de soins

Étape 3 : Favoriser un Système d'Information ergonomique pour les professionnels de santé

- **Action 1** : Déployer DX Care et informatiser le bloc pour favoriser les mouvements de professionnels notamment médicaux sur le territoire
- **Action 2** : Programmer un projet signature unique pour faire gagner du temps aux professionnels et sécuriser les accès au SI
- **Action 3** : Développer les outils de téléconsultation et télé-expertise dans les spécialités pertinentes
- **Action 4** : Rester en veille constante sur les progrès de l'IA en santé et les appliquer en cas d'évaluation favorable

ZOOM SUR

AVANCÉE DES TRAVAUX DU PÔLE DE CHIRURGIE BERGERACOIS ET DES CONSULTATIONS EXTERNES



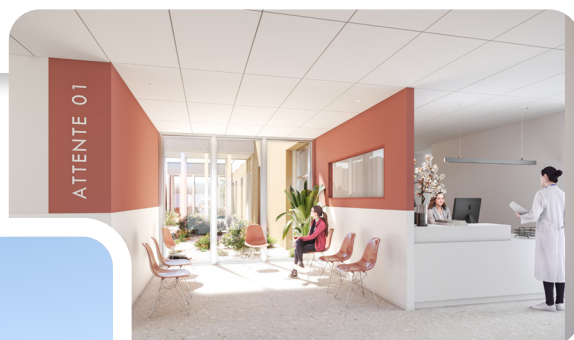
L'opération immobilière qui permettra d'accueillir les activités de chirurgie de la clinique Pasteur en plus de celles du CH Samuel Pozzi de Bergerac constitue un programme de travaux important de plus de 10 millions d'euros qui inclut :

- l'extension du bloc opératoire par la création

de 3 salles supplémentaires ;

- la création d'un nouveau service de chirurgie ambulatoire par rénovation des anciens blocs opératoire du CH ;
- la rénovation du service d'hospitalisation complète pour le mettre aux standards hôteliers attendus aujourd'hui par les patients ;
- l'extension du secteur de consultations externes pour réaliser un grand pôle de consultation.

Ces opérations dont le marché de maîtrise d'œuvre a été signé en mai 2024, démarreront au niveau opérationnel en 2025, pour une fin de travaux prévisionnelle à la fin de l'année 2026.



Crédits photos : L'Atelier des Chimères

AMBITION 1

Développer et consolider une offre de santé de qualité au service des patients et résidents du territoire

Défi 3

Les enjeux

- Faire encore progresser l'implication des usagers
- Evaluer l'expérience patient et l'améliorer
- Soutenir les démarches d'amélioration des pratiques professionnelles
- Porter la bientraitance et la réflexion éthique
- Préparer les futures crises

Méthode de suivi

- Indicateurs de performance/qualité à inscrire dans les contrats de pôle
- Suivi des actions dans le cadre des groupes existant au sein des établissements : Commissions Des Usagers, Commissions Médicales d'Établissements, Commissions des Soins, Conseils de la Vie Sociale, Copil Qualité Gestion Des Risques

ŒUVRER ENSEMBLE POUR L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA SÉCURITÉ DES SOINS ET DE L'EXPÉRIENCE PATIENT/RÉSIDENT

Dans le cadre de projets des usagers, des conseils de la vie sociale et du projet Qualité Gestion des Risques de la Direction Commune, un des défis majeurs de nos établissements dans les années qui viennent sera de donner du sens. Donner du sens aux prises en charge à travers la lisibilité des organisations et l'expérience patient. Donner du sens aux professionnels par la promotion d'une approche humaniste du soin.



OBJECTIF 1 : Soutenir le déploiement d'un système de santé intégré avec ses usagers

Étape 1 : Favoriser l'accessibilité et la lisibilité de nos établissements à tous les publics

- **Action 1** : Suivre la bonne application de la charte Romain Jacob sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap
- **Action 2** : A Bergerac et Belvès, mener une réflexion sur les conditions de stationnement.
- **Action 3** : Développer les services en ligne pour faciliter l'accueil (imagerie, portail patient), améliorer l'accueil téléphonique et physique
- **Action 4** : Améliorer la signalétique des établissements et l'orientation des visiteurs (services civiques)

Étape 2 : Renforcer la participation des usagers et de leurs représentants

- **Action 1** : Développer l'évaluation de la qualité des soins perçue par le patient (PROMS, PREMS)
- **Action 2** : Introduire des patients experts dans les spécialités qui s'y prêtent (cancerologie, maladies chroniques notamment)
- **Action 3** : Renforcer la participation des représentants des usagers à la vie institutionnelle



OBJECTIF 2 : Poursuivre et renforcer la politique d'ouverture et de bientraitance

Étape 1 : Faire des institutions médico-sociales des lieux encore plus ouverts sur la cité

- **Action 1** : Préparer et faciliter l'entrée en institution
- **Action 2** : Créer des tiers lieux ouverts sur la cité
- **Action 3** : Développer la vie sociale en lien étroit avec les CVS

Étape 2 : Porter une culture de la bientraitance et de la réflexion éthique

- **Action 1** : Sensibiliser/Former tous les professionnels et encourager les signalements
- **Action 2** : Participer à la création d'un espace éthique Direction commune ou GHT



OBJECTIF 3 : Impulser une amélioration continue de la sécurité des soins et une philosophie du soin humaniste

Étape 1 : Promouvoir un haut niveau d'exigence professionnel

- Action 1 : Former les professionnels non médicaux des unités au raisonnement clinique trifocal
- Action 2 : Ajuster les outils de recueil des risques (braden, karnofsky,...)
- Action 3 : Encourager les médecins des spécialités à risques à s'inscrire dans la démarche d'accréditation individuelle
- Action 4 : Systématiser les réunions cliniques médico-soignantes par unité

Étape 2 : Renforcer l'amélioration des pratiques professionnelles et leur donner du sens

- Action 1 : Etoffer les démarches EPP notamment en termes d'évaluation de la pertinence des actes et des soins
- Action 2 : Développer un programme d'amélioration continue du travail en équipe (PACTE)
- Action 3 : Déployer un projet de médecine narrative à Bergerac
- Action 4 : Sécuriser la Prise en Charge Médicamenteuse et développer la conciliation médicamenteuse

Étape 3 : Préparer au mieux nos établissements aux futures crises

- Action 1 : Capitaliser sur l'expérience Covid-19 pour se préparer aux futures épidémies/pandémies
- Action 2 : S'adapter aux impacts du changement climatique (canicules, sécheresse, épisodes extrêmes, etc.)

ZOOM SUR

LA MÉDECINE NARRATIVE, L'ART D'ÉCOUTER SON PATIENT POUR MIEUX LE SOIGNER

Le CH Samuel Pozzi de Bergerac va s'engager sur la période du projet d'établissement dans cette nouvelle approche innovante développée depuis très peu de temps en France, avec une chaire créée au CHU de Bordeaux très récemment. Cette discipline venue des Etats-Unis est basée sur l'analyse structurée de textes littéraires. Dans ces ateliers, les soignants apprennent à écouter les récits des patients,

leur douleur, leur sensation, afin d'améliorer la relation de soins. C'est tout à la fois un vecteur pour améliorer l'écoute du patient, mais aussi un véritable projet pour redonner du sens à la pratique professionnelle de nombreux soignants. Avec l'aide d'un binôme composé d'un médecin et d'un spécialiste de la littérature, des groupes de soignants se retrouveront pour des cycles de 6 séances dans un semestre d'accompagnement.



Consultation sage-femme à la maternité de Bergerac

AMBITION N°2

CONSTRUIRE LA FORCE DE NOS ORGANISATIONS SUR LES PARTENARIATS ET LES COOPÉRATIONS



DÉFI 1

COORDONNER LES PARCOURS PATIENTS SUR LES TERRITOIRES DE LA DIRECTION COMMUNE

DÉFI 2

CONSOLIDER ET APPROFONDIR LES FILIÈRES DE SOINS EN DORDOGNE PAR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET MEDICO-SOIGNANT DE TERRITOIRE 2024-2028

DÉFI 3

CONNAÎTRE NOS TERRITOIRES ET ÊTRE CONNU/ RECONNU D'EUX

Déf 1

Les enjeux

- Réduire les passages évitables aux urgences par des circuits d'entrée dédiés et un lien amélioré avec la ville
- Miser sur la responsabilité populationnelle
- Consolider et formaliser les circuits au sein de la Direction commune
- Assurer des sorties d'hospitalisation qualitatives

Méthode de suivi

Le Comité Projet d'Établissement s'assurera du suivi des actions pour les trois établissements de la Direction Commune, en fixant notamment des indicateurs de suivi pertinents pour chaque action.

COORDONNER LES PARCOURS PATIENTS SUR LES TERRITOIRES DE LA DIRECTION COMMUNE

En amont, en aval des établissements ou au sein même de la Direction Commune, assurer la coordination et la fluidité des parcours des patients est devenu l'un des défis majeurs des dernières années, et beaucoup reste encore à accomplir pour le relever entièrement et garantir des parcours optimisés en lien avec les nombreux partenaires.



OBJECTIF 1 : Développer les projets communs ville/hôpital au bénéfice des patients

Étape 1 : Construire des circuits d'accès facilités à nos services pour les acteurs de la ville

- **Action 1** : En lien avec la CPTS du Bergeracois, répondre au futur appel à projet sur l'accès facilité aux spécialistes médicaux (numéro unique, lien avec la Gestion des Lits, réactivité de la réponse)
- **Action 2** : Améliorer la remise des résultats (imagerie, laboratoire) et compte rendus médicaux professionnels de ville : délai de remise, facilité d'accès, dématérialisation...
- **Action 3** : A Belvès, mettre en œuvre les actions du plan hôpital de proximité afin d'être un réel recours pour les professionnels de santé du territoire (consultations avancées, radiologie, biologie délocalisée, etc.)

Étape 2 : Œuvrer en commun pour améliorer l'efficacité de nos actions

- **Action 1** : Instaurer des rencontres régulières avec les compagnies de transports sanitaires et taxis
- **Action 2** : Mettre en place des démarches de responsabilité populationnelle dans les spécialités qui s'y prêtent (insuffisance cardiaque par exemple)
- **Action 3** : A Belvès, encourager et soutenir la mise en place d'une CPTS



OBJECTIF 2 : Rendre plus lisibles les parcours des patients au sein de la Direction commune

Étape 1 : Centraliser au sein des CH la coordination des parcours patients

- **Action 1** : Formaliser les parcours patients à Bergerac et à Belvès et créer une cellule de coordination des parcours adossée à la Gestion des Lits
- **Action 2** : Identifier, au sein de la coordination centralisée des parcours, la coordination des parcours complexes
- **Action 3** : Limiter le temps passé aux urgences en organisant les parcours (consultations spécialisées semi-urgentes, passage de l'EMOG, etc.)
- **Action 4** : Optimiser tous les outils et partenariats à disposition pour faciliter les sorties d'hospitalisation (PRADO, HAD, SSIAD, etc.)

Étape 2 : S'appuyer sur les atouts des établissements de Belvès et Villefranche du Périgord

- **Action 1** : Renforcer le partenariat entre les services aigus de Bergerac et le SMR de Belvès
- **Action 2** : Développer les liens entre les équipes médico-soignantes afin de consolider les activités



OBJECTIF 3 : Aller vers des partenariats plus intégrés pour mieux coordonner les prises en charge

Étape 1 : Améliorer la fluidité des parcours des patients atteints d'une pathologie psychiatrique

- **Action 1** : Signer une convention cadre Bergerac Vauclaire pour formaliser les filières de prises en charge communes (urgence, psy de liaison, pédopsy, gérontopsy, etc.) et resserrer les liens de gouvernance
- **Action 2** : Réaliser en routine des CREX inter-établissement sur les incidents recensés en commun
- **Action 3** : Réactiver la filière addictologie entre le service ESCALE et l'hôpital de Belvès

Étape 2 : Réussir le "Aller Vers" médico-social et la réforme des Services de l'Autonomie à Domicile

- **Action 1** : A Belvès, trouver les modalités de rapprochement les plus avantageuses avec le CIAS du Pays de Belvès
- **Action 2** : A Bergerac, valider le périmètre géographique d'intervention et construire le partenariat avec les deux acteurs majeurs du secteur de l'aide à domicile (AARD 24 et le CIAS au cœur des trois cantons)
- **Action 3** : A Bergerac, contribuer à la réussite du Centre de Ressources Territorial porté en partenariat avec l'EHPAD de la Madeleine

ZOOM SUR

LA DYNAMIQUE PROJETS AU CH DE BELVÈS ET AUX CLAUDS DE LALY DE VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

Le CH de Belvès va développer de nombreux projets pour enrichir son offre de soins et être un aval encore plus pertinent pour les services aigus du territoire :

- Humanisation de l'EHPAD (projet immobilier de 4 Millions d'euros d'investissements)
- Mise en œuvre des Hôpitaux de Jour médecine et SMR
- Amélioration des fonctions médico-techniques : développement de l'imagerie, biologie



Service de médecine de l'hôpital de Belvès

Animation aux Clauds de Laly de VDP



délocalisée, travail sur le rapprochement des Pharmacies.

Les Clauds de Laly de Villefranche du Périgord ne sont pas en reste, avec notamment :

- Un plan d'investissements ambitieux permis par la relative bonne santé financière de l'établissement
- Un plan d'animations et de vie sociale très fourni
- La poursuite du travail sur l'attractivité et la Qualité de Vie au Travail engagé ces dernières années



Défi 2

Les enjeux

- Eviter les fuites de patients hors Dordogne
- Gagner en attractivité pour les patients et pour les professionnels
- Gagner en sécurité et réactivité sur les activités médico-techniques
- Faire adhérer Les Clauds de Laly de Villefranche du Périgord au GHT sur la période du projet d'établissement

Méthode de suivi

Les actions de ce défi seront suivies à la fois localement au sein des instances des établissements de la Direction commune, mais aussi au niveau GHT, au sein du Comité Stratégique ou du Comité Territorial de Direction

CONSOLIDER ET APPROFONDIR LES FILIÈRES DE SOINS EN DORDOGNE PAR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET MEDICO-SOIGNANT DE TERRITOIRE 2024-2028

La force du Groupement Hospitalier de Territoire de Dordogne réside dans la diversité de ses établissements et dans son bon dimensionnement. L'objectif majeur du PMST 2024-2028 consiste à mettre en réseau ces hôpitaux par le renforcement de l'organisation des filières de soins. Les établissements de la Direction commune s'inscrivent pleinement dans cette stratégie territoriale.



OBJECTIF 1 : Formaliser des pôles inter-établissements dans les filières les plus avancées

Étape 1 : Consolider la solidarité territoriale et développer les activités de périnatalité

- Action 1 : Mettre en œuvre les actions du volet femme-mère-enfant du PMST 2024-2028
- Action 2 : Participer activement à la création du Centre Périnatal de Proximité de Sainte Foy La Grande
- Action 3 : Développer une activité d'Hôpital de Jour en gynécologie obstétrique
- Action 4 : Consolider le parcours patiente en orthogénie, et développer l'IVG instrumentale

Étape 2 : Soutenir les activités de médecine d'urgence en lien avec leur amont et leur aval

- Action 1 : Mettre en œuvre les actions du volet médecine d'urgence du PMST 2024-2028
- Action 2 : Créer une antenne du CESU 24 à Bergerac
- Action 3 : Développer le prélèvement d'organes et de tissus à Bergerac
- Action 4 : Créer une Unité mobile de télémédecine (UMT) : faire des levées de doute à domicile sur déclenchement du SAS



OBJECTIF 2 : Faciliter les parcours des patients et organiser la gradation des soins dans les autres filières

Étape 1 : Favoriser les activités de proximité, mieux orienter vers les centres de recours du territoire

- Action 1 : Renforcer la coopération sur les maladies cardiovasculaires avec une approche responsabilité populationnelle
- Action 2 : Développer les liens en chirurgie, en harmonie avec la mise en œuvre du pôle chirurgical du bergeracois
- Action 3 : Poursuivre la structuration de la coopération territoriale en cancérologie
- Action 4 : Soutenir l'offre de médecine spécialisée non présente sur les territoires par les consultations avancées

Étape 2 : Structurer et formaliser les coopérations sur les activités médico-techniques

- Action 1 : Œuvrer à la création d'un laboratoire de biologie médicale de GHT
- Action 2 : Formaliser des conventions de secours sur les activités de stérilisation
- Action 3 : Porter la réflexion sur un Plateau d'Imagerie Médical Mutualisé (PIMM) Bergerac-Périgueux-Sarlat

ZOOM SUR

LE PROJET DE CRÉATION D'UN LABORATOIRE DE TERRITOIRE EN DORDOGNE

A partir de janvier 2025, le CH Samuel Pozzi de Bergerac inscrira son laboratoire de biologie médicale dans le cadre d'un laboratoire de territoire avec le CH de Périgueux. Ce nouveau partenariat permettra aux deux laboratoires d'augmenter leur activité de façon très significative, de réduire la facture des transports entre sites qui était très élevée dans

le partenariat avec Langon et Marmande, ce qui occasionnera un gain d'efficacité important. A terme, ce futur laboratoire de GHT a vocation à développer de la biologie délocalisée sur des sites distants (Sarlat, Belvès, Montpon, etc.) et à développer son activité externe au profit des patients et des professionnels de ville.



Laboratoire de l'hôpital de Bergerac

Défi 3

Les enjeux

- Faire évoluer positivement l'image des établissements
- Donner confiance aux patients/résidents et aux partenaires de la ville
- Donner envie aux professionnels de nous rejoindre
- Impliquer les professionnels dans cette démarche de promotion de leurs établissements

Méthode de suivi

- Suivi du plan de communication avec notamment recensement du nombre d'actions menées
- Suivi du Comité de pilotage Projet d'Établissement 2024-2028

CONNAÎTRE NOS TERRITOIRES ET ÊTRE CONNU/RECONNU D'EUX

L'image renvoyée par les hôpitaux est devenue une thématique incontournable des stratégies d'établissement, tant la concurrence entre les territoires est forte pour attirer les patients et les professionnels.

Pour cela, il faut d'abord écouter et connaître son environnement, afin d'optimiser l'impact des actions de communication.



OBJECTIF 1 : Être à l'écoute de nos territoires

Étape 1 : Analyser les besoins des territoires avant toute création/développement d'activité

- **Action 1** : Poursuivre le partenariat désormais bien établi avec la CPTS du Bergeracois
- **Action 2** : Rendre plus réguliers les collectes d'avis des usagers et des professionnels sur des sujets variés
- **Action 3** : Systématiser l'analyse des taux de fuite et dynamiques territoriales d'activités dans le cadre du Comité projets

Étape 2 : Favoriser les rencontres pour nourrir les partenariats

- **Action 1** : Organiser à nouveau des soirées ville/hôpital à Bergerac et à Belvès
- **Action 2** : Aboutir sur la signature d'une convention Police/Justice/Santé à Bergerac
- **Action 3** : Ouvrir l'hôpital aux usagers : journées du patrimoine/journées portes ouvertes (Bergerac/Belvès)
- **Action 4** : Inviter les partenaires pour les connaître et/ou présenter une thématique (ex : 115, John Bost, Papillons Blancs, etc.)



OBJECTIF 2 : Travailler sur une image positive de nos établissements

Étape 1 : Renforcer les outils de communication externes

- **Action 1** : Créer une identité graphique de la direction commune
- **Action 2** : Créer une newsletter pour communiquer sur nos parcours et notre offre de soins
- **Action 3** : Poursuivre et développer la dynamique réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, X, etc.)

Étape 2 : Faire de nos professionnels les premiers ambassadeurs de nos valeurs

- **Action 1** : Communiquer sur les avis positifs (questionnaires de satisfactions, certification...) via les professionnels
- **Action 2** : Insister sur la mise en lumière des métiers hospitaliers à l'extérieur

ZOOM SUR

RENFORCEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION VERS L'EXTÉRIEUR



Les résultats des questionnaires réalisés dans le cadre du projet d'établissement sont assez clairs : les partenaires extérieurs s'estiment encore insuffisamment informés des nouvelles activités des établissements de la Direction commune, voire des éléments de

leur actualité, malgré les efforts importants réalisés ces dernières années.

Il est par conséquent nécessaire de passer à une nouvelle phase du déploiement des outils de communication vers l'externe en déployant une newsletter à vocation interne et externe au niveau Direction commune, en travaillant une identité graphique de cette Direction commune, et en dotant le CH de Belvès d'un site internet en plus de son activité réseaux sociaux déjà existante.

AMBITION N°3 ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS DES ÉTABLISSEMENTS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT ATTRACTIFS



DÉFI 1

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

DÉFI 2

PORTER UNE DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE AFFIRMÉE ET POSITIVE

DÉFI 3

DYNAMISER LA GOUVERNANCE EN IMPLIQUANT TOUS LES ACTEURS HOSPITALIERS

Déf 1

Les enjeux

- Garantir des conditions de travail dignes pour tous les professionnels
- Cultiver la marque employeur
- Resserrer les liens de la Direction commune sur ces sujets
- Attirer et fidéliser partout de nouvelles recrues

Méthode de suivi

- Actualisation annuelle du Document Unique des Risques Professionnels
- Suivi des indicateurs via le Rapport Social Unique et le baromètre social ANFH
- Suivi des actions via le Comité Social d'Établissement et la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

Le volet social de la Responsabilité Sociétale des Établissements (RSE) est un incontournable de toute feuille de route hospitalière aujourd'hui.

Il l'est d'autant plus que les enjeux d'attractivité et de fidélisation n'ont jamais été aussi fondamentaux, et que nos établissements se doivent désormais de cultiver également un sentiment d'appartenance aux structures.



OBJECTIF 1 : Évaluer et Prévenir les Risques Professionnels

Étape 1 : Mener une politique de prévention des AT et de gestion des TMS

- Action 1 : Sur la charge physique (dont ex : Formations TMS)
- Action 2 : Relatives à l'organisation du travail
- Action 3 : Relatives aux locaux et à l'adaptation du matériel et des outils de travail

Étape 2 : Mener une politique de prévention et de gestion des RPS

- Action 1 : Sur les «irritants» du quotidien
- Action 2 : Sur la charge de travail (dont interruptions de tâches)
- Action 3 : Sur la charge mentale (APP, prévention/traitement des violences sexistes et sexuelles, etc.)



OBJECTIF 2 : Susciter et entretenir le sentiment d'appartenance à nos établissements

Étape 1 : Faire vivre les Valeurs de(s) établissement(s)

- Action 1 : Sur l'Identité de Marque Employeur : validation puis communication des Valeurs
- Action 2 : Créer une charte graphique spécifique de Communication interne et de QVCT

Étape 2 : Favoriser le bien-être au travail

- Action 1 : Actions individuelles à identifier et mettre en œuvre et en valeur (ex : prévention des arrêts précoces pour les femmes enceintes, autorisations d'absence spécifique...)
- Action 2 : Actions collectives à identifier et à mettre en œuvre (ex : Aides à la parentalité, restaurant de l'établissement, drive de produits locaux à disposition)
- Action 3 : Développer les prestations à destination des hospitaliers (MDH, conciergerie, aide à la parentalité,...)



OBJECTIF 3 : Professionnaliser l'accueil, l'intégration et la fidélisation des professionnels

Étape 1 : Valoriser les atouts des établissements et de leurs agents

- Action 1 : Pérenniser la politique d'accueil et d'intégration des nouveaux professionnels (Journées d'accueil, procédure d'intégration, Vis ma Vie, Mentorat...)
- Action 2 : Inventorier et valoriser les compétences spécifiques des agents et les mettre en lumière (ex : langues étrangères, DU, master...)

Étape 2 : Créer et entretenir la convergence entre les établissements de la Direction commune

- Action 1 : Poursuivre les actions communes CHSP/Belves/VDP sur ce sujet
- Action 2 : Pérenniser et renforcer les fonctions supports CHSP vers Belvès/VDP (ex: Hygiène, Technique, RH...)



OBJECTIF 4 : Entretenir l'attractivité en favorisant les évolutions professionnelles

Étape 1 : Mettre en place un processus dynamique d'accompagnement des parcours professionnels

- Action 1 : Construire des parcours professionnels au sein de la Direction commune pour gagner en attractivité
- Action 2 : Élaborer une Politique pluriannuelle de pérennisation des emplois et de rémunération

Étape 2 : Pérenniser et renforcer la Politique Formation des établissements

- Action 1 : Réviser la campagne des Entretiens Annuels et en faire des leviers d'évolution professionnelle
- Action 2 : Accompagner les parcours professionnels par une Politique Formation ambitieuse

ZOOM SUR

OUVERTURE DE LA MAISON DES HOSPITALIERS À BERGERAC

Depuis le mois d'avril 2024, les professionnels du CH Samuel Pozzi bénéficient d'un espace dédié à un certain nombre d'activités sport et bien-être. Certaines de ces activités pré-existaient au sein de l'établissement, le développement d'autres à été favorisé par le regroupement au sein de cette nouvelle maison des hospitaliers, dont l'ouverture a été permise par l'acquisition d'une parcelle qui unifie le domaine hospitalier. On retrouve ainsi les équipements sportifs dans une salle dédiée, la luminothérapie dans une autre, et une table de massage pour

réaliser des prestations type osthéothérapie ou réflexologie. La plupart des actions sont réalisées par les professionnels du CH qui ont développé des compétences spécifiques et qui les mettent ici à disposition de leurs collègues. A noter que le déplacement des activités sport et bien-être dans cette maison permet aussi de gagner de l'espace dans le CH pour développer des projets stratégiques, comme la mise en place à l'automne 2024 d'un salon de sortie pour libérer des lits plus précocement dans les services de soins et ainsi réduire les temps d'attente aux urgences.

Atelier luminothérapie à la maison des hospitaliers



Maison des hospitaliers

Déf 2

Les enjeux

- Porter la culture de la transition écologique au sein des établissements
- Travailler sur l'environnement physique pour le rendre plus durable
- Transformer les pratiques d'achat et de consommation et tendre vers un meilleur respect de l'environnement

Méthode de suivi

Au sein du Comité de pilotage de la transition écologique, suivre des indicateurs tels que le taux d'usage unique, le suivi des consommations d'énergie, la valorisation des déchets, la réduction des stocks inutiles, etc.

PORTER UNE DÉMARCHÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE AFFIRMÉE ET POSITIVE

Le volet environnemental de la RSE est devenu tout aussi incontournable que son pendant social pour deux raisons majeures : la prise de conscience croissante des impacts environnementaux des activités de soins et la nécessité de les réduire autant que possible, et la montée très forte d'une attente des professionnels sur ces sujets transition écologique, qui est aussi une attente de sens au travail.



OBJECTIF 1 : Sensibiliser et accompagner le changement à la transition écologique

Étape 1 : Former et informer sur la responsabilité sociétale des établissements

- **Action 1** : Communiquer et mettre en œuvre les recommandations issues de l'audit RSE (et sa feuille de route)
- **Action 2** : Créer et déployer les unités durables labellisées
- **Action 3** : Former les professionnels sur leur champ d'activités et les accompagner au changement

Étape 2 : Offrir aux professionnels et aux usagers un environnement écologique

- **Action 1** : Préserver les espaces verts et la biodiversité
- **Action 2** : Améliorer le confort thermique des locaux existants
- **Action 3** : Aller vers des bâtiments passifs et penser Développement Durable pour les prochains projets de construction
- **Action 4** : Favoriser les mobilités douces intra et extra établissements (covoiturage, prêts de vélo, lien avec la CAB, etc..)



OBJECTIF 2 : Mettre en adéquation les outils de travail avec les objectifs de transition écologique

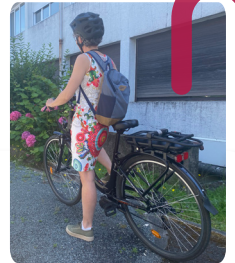
Étape 1 : Consommer autrement

- **Action 1** : Gérer les stocks de façon optimum afin de limiter le gaspillage (plein/vide, achats raisonnés, mise en place de référents et d'inventaires réguliers)
- **Action 2** : Relatives au Système d'Information: dématérialisation des documents et signatures, généralisation des dossiers partagés, etc.
- **Action 3** : Maitriser les consommations énergétiques
- **Action 4** : Encourager l'économie circulaire (recyclerie, bourse d'échanges,...)
- **Action 5** : Tendre vers l'éco-soins (ex : limiter l'utilisation de consommables jetables, pertinence des prescriptions, médicaments, dispositifs médicaux,...)

Étape 2 : Acheter durablement

- Action 1 : Intégrer la dimension achat durable et raisonné (prise en compte du cycle de vie de tous les matériels)
- Action 2 : Pérenniser la valorisation du biodéchet
- Action 3 : Formaliser les plans de progrès RSE avec les fournisseurs

Vélo électrique du SSIAD



ZOOM SUR

MOBILITÉ DOUCE AU SSIAD DE BERGERAC (VÉLO ET VOITURE HYBRIDE)

Depuis la fin de l'année 2023, le SSIAD du CH Samuel Pozzi bénéficie d'une flotte complète de véhicules hybrides qui réduisent l'empreinte carbone des activités de soins à domicile. Ces véhicules, particulièrement appréciés des professionnels, permettent également de réduire la facture économique grâce à la batterie non

rechargeable qu'ils embarquent. Ils seront très probablement remplacés sur la période du projet d'établissement par des véhicules 100% électriques. Par ailleurs, certaines visites de patients en hyper centre ville de Bergerac se font désormais avec un vélo à assistance électrique qui présente l'énorme avantage d'un stationnement facilité et plus proche dans les petites rue du centre historique.



Flotte véhicule hybride du SSIAD

Défi 3

Les enjeux

- Rendre la gouvernance plus simple, accessible et lisible
- Décentraliser et transversaliser l'action par la gestion en mode projet
- Fixer des indicateurs de performance clairs et partagés
- Entretenir et développer le bien-vivre ensemble

Méthode de suivi

- Suivi des actions par le Comité de pilotage Projet d'Établissement
- Dialogue de gestion à formaliser entre les pôles et la gouvernance sur la base des contrats de pôles à élaborer
- Suivi des actions de développement de la cohésion d'équipe

DYNAMISER LA GOUVERNANCE EN IMPLIQUANT TOUS LES ACTEURS HOSPITALIERS

Dernier défi de ce projet d'établissement, le projet de gouvernance issu des réflexions du rapport Claris de 2021 qui préconisait de généraliser des organisations moins hiérarchisées et plus décentralisées. Encore faut-il s'en donner les moyens avec un contrôle de gestion performant, et travailler également sur la cohésion des équipes.



OBJECTIF 1 : Renforcer la performance en rapprochant la prise de décision du terrain

Étape 1 : Fixer un cadre de gouvernance clair et partagé entre les acteurs des établissements

- **Action 1** : A Bergerac, élaborer des contrats de pôles avec des indicateurs (RH, financiers, qualité, performance organisationnelle) objectivés et faciles à suivre
- **Action 2** : Accompagner les pôles dans la formalisation de leur projet de pôle en déclinaison du Projet d'Établissement
- **Action 3** : Organiser le dialogue et les délégations de gestions aux pôles cliniques dans la confiance et la responsabilité (suivi de tableaux de bords simples et fiables)

Étape 2 : Simplifier les procédures et les circuits de décision

- **Action 1** : Professionnaliser/Uniformiser les circuits de demandes ou de recensement sur les établissements et améliorer la rétro-information des services de soins (ex : procédure de recensement/arbitrage des plans d'investissements, procédures RH, etc.)
- **Action 2** : Améliorer la communication interne (travail sur les notes de services, intranet, etc.)
- **Action 3** : Dans le cadre des délégations de gestion, permettre aux pôles d'être les donneurs d'ordre sur des enveloppes à définir (ex: achat de petit matériel, enveloppes de remplacement RH, etc.)



OBJECTIF 2 : Inspirer et entretenir le «mieux vivre ensemble» et la cohésion d'équipe

Étape 1 : Créer et entretenir les conditions du «bien vivre ensemble»

- **Action 1** : Former l'encadrement médico-soignant pour entretenir une culture QVCT commune
- **Action 2** : Signer des chartes relationnelles intra établissements
- **Action 3** : Continuer les challenges Établissements, et les journées de cohésion et de rencontres interpersonnelles
- **Action 4** : Élaborer un plan d'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
- **Action 5** : Développer les réseaux sociaux interprofessionnels

Étape 2 : Diffuser et communiquer sur le «bien vivre ensemble»

- **Action 1** : Susciter la reconnaissance chez les usagers en les informant sur les métiers de l'Hôpital
- **Action 2** : Communiquer à l'externe sur les Valeurs – partenaires, presse, réseaux sociaux

ZOOM SUR

RENFORCEMENT DE LA COHÉSION D'ÉQUIPE : MULTIPLIER LES ÉVÈNEMENTS



Sur la ligne de départ du
«Run & Bike»

Les dernières années ont vu se développer plusieurs évènements qui ont beaucoup fait pour renforcer la cohésion d'équipe : restitutions des bons résultats de la certification HAS à Bergerac en 2022, à Belvès en 2024, cérémonie des vœux, mais aussi et surtout des évènements dédiés aux professionnels en marge de manifestations de plus large portée : à Bergerac, ce fût la course run & bike organisée en septembre 2023 dans le cadre de la semaine

du développement durable ; ce fût encore les stands et la participation massive des professionnels de Bergerac et Belvès aux olympiades organisées dans le cadre du passage de la flamme olympique dans la ville de Cyrano. Ces évènements, très appréciés des professionnels et qui renforcent véritablement le sentiment d'appartenir à une même entité au delà des différences de métiers ou de hiérarchie, doivent être soutenus et encore développés dans les années qui viennent.



Olympiades lors du passage
de la flamme olympique

